

Ermont

30 000 habitants

Donner une deuxième chance aux détenus

L'idée innovante

Préparer la sortie de détenus en fin de peine en facilitant leur réinsertion par la culture, la formation et l'aide à la recherche d'un emploi.

Les objectifs recherchés

Permettre aux détenus qui ont une courte peine, (allant de 6 mois à 2 ans), de préparer leur sortie et donc leur réintégration au sein de notre société par un accompagnement individualisé.

La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)

Partenariat entre la ville et la Maison d'Arrêt d'Osny sur 3 axes :

- la formation via deux associations : CLE (lutte contre l'illettrisme) et ESSIVAM (lutte contre l'analphabétisme) et la mise en place d'ateliers FLE, Français Langues Etrangères.
 - l'accompagnement dans la recherche d'un emploi via le pôle emploi de la ville d'Ermont, en réseau avec ceux de la communauté d'Agglomération Val et Forêt
 - la possibilité pour des détenus en placement extérieur d'être employés par la ville d'Ermont via un contrat à durée déterminé allant de 3 à 6 mois ;
- S'y ajoute un accès à la culture par le théâtre et la mise en place d'ateliers de lecture-écriture.

Le contenu de la réalisation

Dès avril 2006, l'association ESSIVAM a détaché une formatrice (3 fois 3 heures par semaine)

En septembre 2006 démarrera un atelier de lutte contre l'illettrisme de 2 h par semaine.

Les ateliers d'expression théâtrale débutent en septembre 2006 et les stages d'écriture début 2007.

Une évaluation en début, mi et fin de parcours sera mise en place à travers un livret de l'apprenant permettant ainsi un suivi beaucoup plus personnalisé.

L'association CLE a également comme objectif de faire le lien entre les détenus qui suivront des ateliers et l'Espace d'Aide à l'Emploi afin de continuer le parcours d'intégration des apprenants et de les aider à chercher un emploi ou une formation qualifiante.

La ville d'Ermont accueille, dès septembre 2006, un premier détenu en placement extérieur au sein du service voirie de la ville avec un contrat de travail via le dispositif d'emploi aidé qu'est le Contrat d'Avenir. Le détenu sera ainsi en situation de salarié et bénéficiera d'un accompagnement individualisé en terme de suivi par le CPCV de Saint-Prix où il logera en soirée.

L'expérience pourra être renouvelée si elle est concluante.

Les moyens humains et financiers

Un chef de projet, un élu référent, et plusieurs services municipaux (point emploi, services techniques, voirie, communication).

Externes : un intervenant spécialisé pour les ateliers d'expression théâtrale, un auteur, une intervenante spécialisée en FLE, un bénévole/formateur de l'association CLE.

Budget Prévisionnel sur une année d'exercice : 29 000 € dont 13 000 € pour la ville (16 000 € de contribution du CG 95, de l'Etat et de sponsors)

Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)

L'expérience positive de l'atelier FLE conduit à les continuer à raison de 3 demi-journées par semaine.

Une réunion de travail d'évaluation de toutes les actions se tiendra en décembre 2006 afin d'envisager les suites à donner.